



OFFRE D'EMPLOI

COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Sainte-Adèle est une ville dynamique et innovante qui possède tous les avantages d'une grande ville avec, en plus, toutes les beautés et le bien-être de la campagne. La proximité des centres urbains, du calme de la forêt, des lacs et des rivières, et la présence d'infrastructures récréotouristiques et sportives de premier plan font de Sainte-Adèle une ville où il fait bon vivre.

La Ville est à la recherche d'un candidat exceptionnel qui souhaite se joindre à notre équipe dynamique et passionnée afin de contribuer activement à l'amélioration constante des services aux citoyens.

5 RAISONS DE TRAVAILLER À LA VILLE DE SAINTE-ADELE

...mais il y a tellement plus !

- Rémunération globale compétitive et flexibilité
- Défis d'envergure au sein d'une ville en pleine effervescence
- Respect, écoute, collaboration et possibilités de formation
- Équipe exceptionnelle qui vous accueillera à bras ouverts !
- Qualité de vie incomparable au cœur de la nature adéloise

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant de la personne responsable de la bibliothèque, le commis de bibliothèque accueille et informe la clientèle de la bibliothèque au sujet des services disponibles et des règles et procédures de fonctionnement. Il répond à l'ensemble des demandes reliées aux services offerts au comptoir de prêt.

Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

La personne recherchée doit être reconnue pour son bon jugement, sa minutie, son sens de l'organisation et de l'initiative, son entregent et sa curiosité intellectuelle. Elle doit également se démarquer par la qualité du service qu'elle offre à la clientèle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire : 22.25\$ / heure

Statut : Temporaire

Horaire de travail : **Sur appel, à déterminer selon les besoins opérationnels du service. La personne salariée temporaire doit donner une disponibilité minimale de deux (2) quarts de travail par semaine, dont un (1) quart de travail la fin de semaine soit le samedi.**

Le salaire et les avantages sociaux respectent les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature via **Jobillico** (<https://www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-sainte-adele.jsqoQp/commis-a-la-bibliotheque/13554447>) ou par courriel à **rh@vdsa.ca**.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Travailler à Sainte-Adèle, un choix tout naturel !

La Ville de Sainte-Adèle souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.